

# BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 2 décembre 2024

## LE CHIFFRE A RETENIR

**6,6%**

Taux d'inflation en novembre  
2024 en glissement annuel

## Tunisie

### L'ARP et le CNRD adoptent une version amendée du Projet de loi de Finances 2025 (PLF 25)

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) a [annoncé](#), lundi 2 décembre, l'adoption à la majorité d'une version amendée du projet de loi de finances 2025 (PLF 25), présenté par le gouvernement début novembre et débattu depuis lors à l'assemblée. Le lendemain, le Conseil National des Régions et des Districts (CNRD) a approuvé l'ensemble du texte transmis par l'ARP, à l'exception de deux articles portant sur la réduction de la taxe sur les olives salées, et sur l'exonération des droits d'importation pour les tracteurs. Afin de résoudre ces divergences, une commission paritaire a été constituée et conformément aux dispositions légales, si aucun consensus n'est trouvé, la version initiale adoptée par l'ARP sera celle soumise au Président de la République pour promulgation. La version finale du document devra être promulguée et publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) au plus tard le

31 décembre 2024. Parmi les principales dispositions fiscales adoptées par les deux chambres, figure une révision du barème de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP), avec une réduction des taux pour les tranches inférieures et l'ajout de trois nouvelles tranches, renforçant ainsi la progressivité de l'impôt. Les deux chambres ont également validé une révision des taux de l'impôt sur les sociétés (IS), qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition du secteur financier et des sociétés d'assurance et de réassurance à 40% (contre 35% actuellement). Elle introduit également un taux uniforme de 20% à tous les secteurs non soumis au taux réduit de 10% ou au taux majoré de 35% et de 40%. Cette réforme remplace les taux variables actuels, compris entre 15% et 25% selon les bénéfices.

Nouveau barème de l'IRPP du PLF 25 amendé par l'ARP.

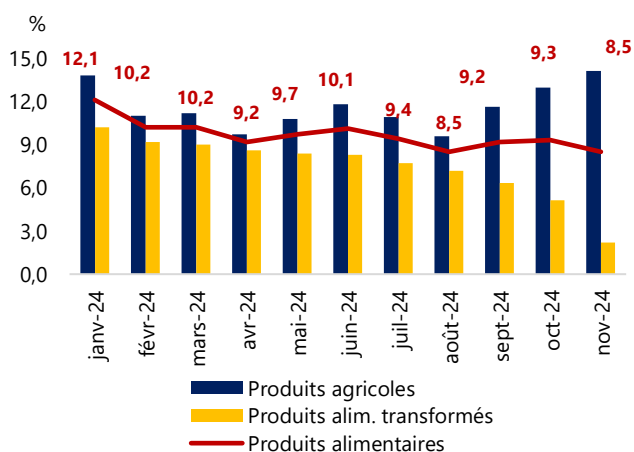
| Tranche (revenu annuel en TND) | Taux d'imposition |
|--------------------------------|-------------------|
| 0 – 5 000                      | 0%                |
| 5 001 – 10 000                 | 15%               |
| 10 001 – 20 000                | 25%               |
| 20 001 – 30 000                | 28%               |
| 30 001 – 40 000                | 33%               |
| 40 001 – 50 000                | 36%               |
| 50 001 – 70 000                | 38%               |
| 70 001 et plus                 | 40%               |

Source : Version amendée du PLF 25, ARP

## Léger repli de l'inflation à +6,6% en g.a. en novembre

D'après les [données](#) publiées par l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation s'est légèrement replié en novembre, à +6,6% en glissement annuel (g.a.), après avoir stagné à +6,7% entre août et octobre. Sur un mois, les prix progressent modérément (+0,1%), en nette décélération par rapport à la hausse observée en octobre (+0,8%). Par catégorie de produits, les prix des produits alimentaires sont les seuls à diminuer (-0,5%) par rapport au mois précédent, marquant leur premier repli depuis juin 2023. Cette baisse résulte du recul des prix des produits transformés (-1,6%), notamment des huiles alimentaires (-8,3%), alors que ceux des produits agricoles affichent une légère hausse (+0,5%). Sur un an, l'inflation alimentaire ralentit à +8,5% en novembre, après +9,3% en octobre. Les prix des produits manufacturés progressent quant à eux de +6% en g.a., tirés par les articles d'habillement et chaussures (+9,5% en g.a.) et les produits d'entretien (+8% en g.a.). L'inflation des services accélère à +5,6% en g.a. (+5,4% en g.a. en octobre), en lien avec la hausse des prix des restaurants et hôtels (+11,8% en g.a.). L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits alimentaires et l'énergie, s'établit à +6,3% en g.a. un niveau stable. Pour rappel, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) anticipe un taux d'inflation annuel moyen de 7% en 2024.

Evolution du taux d'inflation alimentaire par catégorie de produits.



Source : INS

## Première rencontre internationale sur l'hydrogène vert à Gabès

La première rencontre internationale sur l'hydrogène vert et ses dérivés s'est tenue à Gabès les 2 et 3 décembre 2024 en présence de Mme Anne Gueguen, Ambassadrice de France en Tunisie et de M. Wael Chouchane, secrétaire d'État chargé de la Transition énergétique auprès de la ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines. Cette conférence, organisée par Pol.i.tech Gabès, le pôle technologique régional, a rassemblé les principaux acteurs de la filière, notamment les institutions publiques, les chercheurs, les entreprises, ainsi que France hydrogène, l'association qui fédère la filière hydrogène en France et l'ensemble de l'équipe économique de l'ambassade (Service économique régional, Agence française de développement, Business France, service de coopération universitaire). Les nombreuses potentialités de coopération internationale résultant de la Stratégie tunisienne pour l'hydrogène vert à l'horizon 2050, adoptée en mai 2024, ont été discutées au cours de plusieurs panels et une visite a été organisée au port de Gabès qui devrait représenter dans les années à venir une plateforme d'export d'hydrogène. A l'issue de cette rencontre, la formation d'un nouveau cluster hydrogène national tunisien, mis en place par l'Université de Gabès en partenariat avec Pol.i.tech Gabès, a été annoncée. Avec un objectif de 8,3 millions de tonnes produites en 2050, dont la majorité destinée à l'exportation vers l'Europe, la Tunisie souhaite devenir un hub de production d'hydrogène vert.

## Attribution des licences de 5G à Orange, Tunisie Telecom et Ooredoo

Les trois opérateurs de télécommunication présents sur le marché tunisien, Tunisie Telecom, Orange et Ooredoo, ont été reçus le 30 novembre à la Kasbah afin de procéder à la signature des accords d'attribution des licences pour l'établissement et l'exploitation des réseaux mobiles de 5G. Pour rappel, ces opérateurs avaient participé le 23 septembre 2024, à l'appel à candidatures pour l'attribution de ces

licences. Selon le calendrier fixé par le Ministère des Technologies de la communication la 5G sera officiellement lancée en janvier 2024, soit presque 10 ans après le lancement de la 4G en Tunisie.

## **La BERD investit 80 M USD dans le fonds NAF III pour le soutien aux entreprises à capitalisation moyenne**

Dans [un communiqué](#), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) a annoncé investir 80 M USD dans le fonds régional North Africa Fund III (NAF III) qui couvre trois pays à savoir la Tunisie, l'Égypte et le Maroc. Ce fonds, d'une taille de 300M USD, vise à soutenir les entreprises à capitalisation moyenne dans ces trois pays dans plusieurs secteurs dont la santé, l'éducation, les services financiers et les produits de consommation de base en lien avec les tendances de consommation nord africaines. Ce fonds est géré par RMBV, une société de capital-investissement active en Afrique du Nord, qui bénéficiera, dans le cadre de cet investissement, d'une assistance technique de la BERD pour développer un plan d'action afin de promouvoir les questions de genre, notamment l'inclusivité au sein des entreprises soutenues.

## **ANME signe 9 contrats avec des entreprises pour réduire la consommation d'énergie des institutions publiques**

Dans le cadre de la deuxième phase du programme de transition énergétique dans les établissements publics « TEEP », l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) a signé le 28 novembre, neuf contrats avec des entreprises dont sept avec des entreprises spécialisées dans l'installation des systèmes photovoltaïques et deux autres spécialisées dans l'installation de systèmes d'éclairage à faible consommation d'énergie. D'un montant total de 200 M TND, ce programme vise à réduire la consommation d'énergie de 350 institutions publiques

présentes dans l'ensemble des gouvernorats. Il permettra d'une part l'installation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique tels que les panneaux solaires pour l'autoconsommation et d'autre part la mise en place de programmes d'efficacité énergétique des bâtiments dans près de 120 institutions publiques dans 20 gouvernorats par l'installation de lampes économiques de haute qualité et de dispositifs de contrôle et de surveillance et le remplacement des climatiseurs individuels par des climatiseurs de classe 1.

# **Tunisie/Libye**

## **Le Club Santé Tunisie-Libye organise le 1er Forum du codéveloppement des filières de la santé à Tunis**

Le Club Santé Tunisie-Libye a organisé le premier forum du codéveloppement des filières de la Santé le 3 décembre à Tunis visant à renforcer la coopération entrepreneuriale tripartite entre la France, la Tunisie et la Libye. Parmi les principaux défis évoqués par les acteurs du secteur pour améliorer et développer les infrastructures et les services de santé, la propriété intellectuelle qui demeure essentielle pour encourager et protéger l'innovation mais également l'application de l'intelligence artificielle pour trouver des solutions modernes aux enjeux de santé. Créé en 2017 sous l'égide de l'Ambassade de France en Tunisie, ce club santé réunit 23 filiales françaises du domaine de la santé implantées en Tunisie dont les groupes pharmaceutiques leaders de la production de médicaments

# Libye

## **La production nationale de pétrole atteint un plus haut depuis 2013 à 1,4 M barils/jours.**

[Selon la National Oil Corporation \(NOC\)](#), la production libyenne de pétrole brut et de condensats a dépassé 1,422 M barils/j, atteignant ainsi la valeur la plus élevée des indicateurs de production nationale depuis 2013. Avec ces résultats, la NOC dépasse de 22 000 barils l'objectif fixé pour l'année 2024 de 1,4 M baril/jour, et ce malgré les multiples arrêts qui ont touché les sites pétroliers ces derniers mois en raison de tensions politiques.

## **La BCL lance l'impression de nouveaux billets d'une valeur de 30 Mds LYD**

La Banque centrale de Libye (BCL) a [annoncé](#) le 5 décembre avoir passé un contrat avec l'imprimeur de billets britannique De La Rue pour l'impression de 30 Mds LYD (6,25 Mds USD) afin de « résoudre le problème de manque de liquidités » dans les banques commerciales du pays. La banque centrale a déclaré dimanche dernier que le problème de manque de liquidités serait « progressivement résolu » à partir de janvier, conformément à un plan approuvé par le conseil d'administration.